

lignes soulevées, 4^o par le post-pétiole qui n'est ni lisse, comme dans le premier, ni caréné comme dans le second ; et en voilà plus qu'il n'en faut, je pense, pour déterminer que mon individu n'appartient ni à l'une ni à l'autre de ces deux espèces.

Et si j'ajoute à cela que l'aréole des ailes antérieures me paraît assez exactement triangulaire, au lieu d'être pentagonale, et que le post-pétiole est quelque peu proéminent en avant du sommet, je crois qu'il devient même extrêmement douteux que l'Insecte puisse être soit du genre *Ichneumon*, soit du genre *Amblyteles*. L'absence d'aréole et de lignes soulevées sur la partie supérieure du métathorax, tel que mentionné plus haut, est encore un fort sujet de doute pour moi.

Très probablement, ce n'est pas non plus un *Hoplismène*, car les petites pointes à peine perceptibles du métathorax n'ont rien de commun avec les fortes épines de ce genre ; — et pas davantage un *Platylabus*, car l'écusson n'est pas caréné ; et encore moins un *Phæogenes*, car les stigmates métathoraciques ne sont pas circulaires.

Qu'est-ce donc ? L'analyse ci-dessus nous conduit directement au genre *Trogus*. Est-ce un *Trogus* ? Je n'ose l'affirmer. Il y a du pour et du contre. L'écusson très légèrement soulevé me paraîtrait une cause de non admission parmi les *Trogus* ; mais d'un autre côté, l'aréole triangulaire des ailes antérieures, la forme du post-pétiole et du 2^e segment abdominal, celle du métathorax, offrent des caractères tout-à-fait distinctifs de ce genre.

En définitive, je penche fortement vers le genre *Trogus* ; car s'il y a certaines raisons contradictoires, les raisons pour l'affirmative me semblent plus nombreuses et plus fortes ; et ce serait bien le cas de dire que *major pars trahit ad se minorem*.

Or, si c'est un *Trogus*, ce n'est certainement ni le *fulvipes*, ni le *exesorius*, ni le *Brullei*, ni le *Copei*, ni le *Quebecensis*, ni le *Canadensis*, espèces déjà mentionnées pour notre Province, et les descriptions des autres espèces mentionnées par les auteurs, du moins pour l'Amérique, ne pouvant non plus lui être appliqués exactement, c'est ici que je triomphe car, j'aurais bel et bien entre les mains une nouvelle espèce, une espèce non-décrite encore, une espèce à décrire par conséquent, et à nommer ; et pourrai-je agir plus convenablement que de vous la dédier ?

Certes, si j'ai quelque raison de prétendre à une telle faveur, tant à cause du pénible travail d'identification auquel je me suis livré pour cet insecte, que des additions déjà assez nombreuses et assez importantes que j'ai eu le plaisir de procurer jusqu'ici à la Faune entomologique du